

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE

LE: - 6 MAI 2014

CASTELSARRASIN - 82

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE QUATORZE LE 24 avril (24/04/2014)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 18 avril, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, M. Daniel BOTTA, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Daniel CALVI, M. Jérôme VALETTE, **Adjoints,**

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Pierre FONTANIE, Mme Eliette DELMAS, Mme Christine HEMERY, M. Michel PIRAME, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Mathieu RICHARD, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

Mme Colette ROLLET est nommée secrétaire de séance.

21-24 Avril 2014

ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL MOISSAC – VALENCE D'AGEN – PUYMIROL (VMP)

Rapporteur : M. Le MAIRE.

Vu le courrier du Syndicat des eaux Valence d'Agen Moissac Puymirol (VMP) reçu à la Mairie le 25 mars 2014 demandant la désignation des délégués audit Syndicat des eaux.

Il convient donc d'élire deux délégués titulaires et deux délégués suppléants au Syndicat des eaux Valence d'Agen – Moissac – Puymirol (VMP)

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom a remis fermé au Président son bulletin de vote.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	31
A déduire bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code électoral	0
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	31
Majorité absolue	16

31
0
31
16

Ont obtenu :

M. Daniel CALVI :	31	VOIX et 2 abstentions de vote
M. Jean-Luc GARRIGUES :	31	VOIX et 2 abstentions de vote
Mme Pierrette ESQUIEU :	31	VOIX et 2 abstentions de vote
Mme Anne-Marie SAURY :	31	VOIX et 2 abstentions de vote

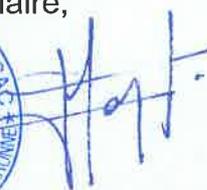
**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A 31 voix pour et 2 abstentions de vote**

APPROUVE l'élection de MM. CALVI, GARRIGUES Jean-Luc en tant que délégués titulaires et de Mmes ESQUIEU et SAURY en tant que délégués suppléants de la Commune au Syndicat des eaux Valence d'Agen – Moissac – Puymirol (VMP)

Pour copie conforme

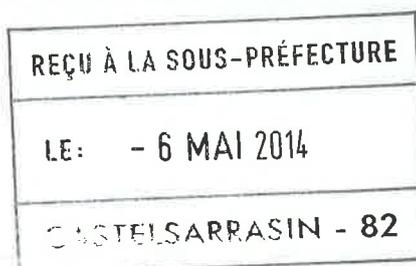
Moissac le 29 avril 2014

Le Maire,



A blue ink signature of Jean-Michel Henryot is written over a circular official stamp of the Mairie de Moissac. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MOISSAC' and '82000 TARN-ET-GARONNE'.

Jean-Michel HENRYOT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :